

*

Mairie de
Juliéna (Rhône)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **lundi 27 juillet 2026** à **vingt** heures.

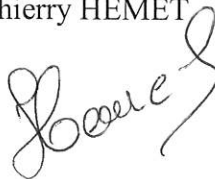
Affiché, le 21 juillet 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2026.
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Point sur le Budget 2026
- -PEDT (Projet Éducatif Territorial) commun
- Lotissement « coteaux du village » : garantie d'emprunt
- Cru Juliéna : subvention exceptionnelle
- CDG69 : Plan de Maîtrise Sanitaire du restaurant scolaire
- ONF : convention facturation
- Géoparc : désignation d'un référent communal
- Conseil d'école du 24 juin 2026.
- Point relatif au Distributeur Automatique Bancaire
- Compte rendu des commissions communales.
- Comptes rendus des réunions syndicats intercommunaux et communauté de communes.
- Questions et correspondances diverses.

Thierry HEMET



Le Maire,

